Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le 05/10/2026
ID : 040-200018091-20260928-DEL38_2026-DE

GRAND DAX
ACTION SOCIALE

Septembre 2026

PROJET ÉDUCATIF

CRÈCHE FAMILIALE INTERCOMMUNALE

Crèche familiale

ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf des Landes

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le 05/10/2026
ID : 040-200018091-20260928-DEL38_2026-DE

GRAND DAX
ACTION SOCIALE

Sommaire

Préambule 3
Projet éducatif 4
A. Les objectifs du projet social 4
B. Les valeurs éducatives 5
C. Axes de travail 6
1. Assurer la sécurité physique et affective de l'enfant 6
2. Accompagner les émotions de l'enfant / les pleurs de l'enfant 7
3. Accompagner les émotions de l'adulte 9
4. Favoriser son autonomie 9
5. Poser le cadre, les repères et les interdits 9
6. Développer sa personnalité et sa créativité – L'éveil à la variété environnementale – les arts et les cultures 10
7. Sensibiliser à l'exposition aux écrans 12
8. Tisser des liens avec les autres, les interactions entre enfants 12
9. Favoriser le développement du langage 14
10. Accompagner les comportements dits préoccupants 15
11. Repérer les situations de handicap et les troubles du neurodéveloppement 16
12. Sensibiliser à la notion de pudeur 17
13. Favoriser l'égalité entre les filles et les garçons 17

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le 05/10/2026
ID : 040-200018091-20260928-DEL38_2026-DE

Préambule

La crèche familiale du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) du Grand Dax est un service d'accueil de jeunes enfants au domicile d'assistants maternels salariés et accompagnés par la structure.

Son fonctionnement permet une répartition du service sur l'ensemble du territoire et des temps d'ouverture adaptés aux besoins d'accueil en horaires atypiques.

Ce type d'accueil étant individualisé, s'il n'est pas encadré par un projet commun, chaque assistant maternel va individuellement, développer des attitudes professionnelles selon ses propres conceptions, ses propres valeurs, souvent sur un mode non conscient. Travailler avec le monde émotionnel de l'enfant est une tâche complexe car celui-ci sollicite l'adulte en permanence et réactive souvent des vécus personnels avec sa petite enfance.

Or, la fonction d'une équipe accueillante consiste à être un réceptacle des inquiétudes ou souffrances des accueillis (enfants et famille). Si la contenance du professionnel est distendue, fluctuante, mal-repérée, l'angoisse va déborder et être potentiellement contaminante pour chacun. Alors, les risques de tensions et conflits au sein des relations entre différentes personnes, petites ou grandes, sont importants.

Pour aider chaque assistant maternel à prendre du recul sur ses représentations individuelles, il est nécessaire de poser un cadre collectif qui oriente et harmonise le travail de l'ensemble de l'équipe. Une référence élaborée en commun, autour de valeurs humaines et de conceptions théoriques, donnera du sens aux conduites éducatives de chacun.

Le projet éducatif, outil d'échange et de cohésion d'équipe, pièce indispensable au projet d'établissement met en œuvre la Charte Nationale de l'accueil du jeune enfant (Arrêté du 23 septembre 2021 portant création d'une charte nationale pour l'accueil du jeune enfant / Arrêté du 27 juin 2025 modifiant la charte nationale pour l'accueil du jeune enfant) et le référentiel national de la qualité d'accueil du jeune enfant publié le 02 juillet 2025 (Loi Plein Emploi n°2023-1196 du 18 décembre 2023 relative à la gouvernance en matière d'accueil du jeune enfant).

Il est à disposition de chaque acteur concerné par la vie de la crèche familiale (parents, professionnels, partenaires, élus), distribué lors de l'inscription et téléchargeable sur le site internet du Grand Dax.

Projet éducatif

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le 05/10/2026
ID : 040-200018091-20260928-DEL38_2026-DE

Le projet éducatif s'inspire du projet social pour afficher des valeurs éducatives dont vont découler des axes de travail prioritaires.

A. Les objectifs du projet social

- ✓ Garantir un environnement favorable au développement de l'enfant.
- ✓ Participer à une cohésion sociale par le respect de la mixité (égalité d'accès aux services pour chacun).
- ✓ Favoriser l'intégration et l'accès aux enfants porteurs de handicap ou de maladies chroniques.
- ✓ Lutter contre les exclusions et favoriser la prévention par l'intégration de tous sans discrimination matérielle, intellectuelle ou physique.
- ✓ Promouvoir dès le plus jeune âge des valeurs de solidarité, de respect de l'autre, de tolérance, de citoyenneté.
- ✓ Faciliter la conciliation des parents entre leur vie familiale et professionnelle.
- ✓ Faciliter l'installation de jeunes familles sur la Communauté d'Agglomération du Grand Dax.
- ✓ Promouvoir la place des parents au sein de la vie du service depuis la préinscription jusqu'à la fin de l'accueil (les parents sont invités à prendre une part active à la vie de la crèche familiale. Ils sont des acteurs incontournables dans la structure).
- ✓ Assurer un accompagnement à la parentalité (rendez-vous avec la direction, le psychologue en fonction des besoins, divers temps de rencontre propices aux échanges…).
- ✓ Développer le choix de modes d'accueil.
- ✓ Répartir les services petite enfance sur tout le territoire sans déstabiliser l'offre actuelle, dans un souci de développement et de complémentarité.
- ✓ Élaborer des liens de partenariat avec les acteurs du terrain.
- ✓ Participer au développement de l'attractivité économique du territoire.

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le 05/10/2026
ID : 040-200018091-20260928-DEL38_2026-DE

B. Les valeurs éducatives

Les valeurs éducatives constituent les bases de la prise en charge de l'enfant (accueil, soins, développement, bien-être, éveil des enfants notamment en matière artistique et culturelle, favoriser l'égalité entre les filles et les garçons), qui est au cœur des préoccupations de l'équipe de la crèche familiale.

L'accueillir, c'est d'abord le respecter dans son individualité et celle de sa famille, sans jugement, ni à priori.

Dès son tout jeune âge, l'enfant est considéré comme un être en devenir mais déjà porteur de particularités et de compétences réelles. Cela nécessite une approche globale et personnalisée de sa prise en charge. Chaque enfant a ses rythmes de vie et ses acquisitions qui lui sont propres. Chacun grandit à sa vitesse en fonction de ce qu'il est et de ce qu'il vit au quotidien (chez lui, chez l'assistant maternel…). La crèche familiale s'attache à l'aider à grandir harmonieusement et lui permettre d'être acteur de son développement.

Pour oser s'aventurer vers de nouvelles expériences sans trop de craintes, le jeune enfant a besoin d'élaborer un sentiment de sécurité affective. Lorsqu'il intègre un nouveau lieu d'accueil, il peut continuer ce processus à condition d'y trouver une cohérence avec son milieu familial. Les liens entre l'équipe et sa famille sont alors essentiels pour que l'enfant se rassure et pour adoucir les temps de transition que génèrent les séparations. En échangeant à son propos, ses parents et l'assistant maternel mettent en place des rapports de confiance et de respect qui renforcent, dans un effet de boucle, sa sérénité.

La stabilité dans la prise en charge est une autre notion de base, car l'enfant doit pouvoir anticiper les événements pour se sentir en sécurité. Tout ce qui jalonne le temps et l'espace de l'accueil aide l'enfant à s'appuyer sur des bases solides et rassurantes (par exemple : les repères dans l'aménagement des pièces et des jeux, les rituels qui rythment les journées,…).

La toute petite enfance est également le temps de la découverte des limites et de la vie avec l'autre. Difficile d'accepter la frustration quand, à 15 mois, on est persuadé que le monde nous appartient ! Grâce à la patience, aux règles de vie claires, au langage des adultes, l'enfant apprivoise petit à petit ce qui est autorisé et ce qui ne l'est pas. Il repère son périmètre des possibles, évolue progressivement dans son rapport à l'autre et découvre les clés de la socialisation.

Afin de mettre en place des conditions d'accueil de qualité, l'équipe pluridisciplinaire de la crèche familiale veille à :

- ✓ Mettre à jour ses connaissances en matière de petite enfance.
- ✓ Proposer un accueil personnalisé à chaque enfant et sa famille.
- ✓ Respecter ses rythmes de vie.
- ✓ Rendre l'enfant acteur de ce qu'il vit.

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le 05/10/2026
ID : 040-200018091-20260928-DEL38_2026-DE

- ✓ Mettre en place des repères rassurants.
- ✓ Poser des règles de vie cohérentes.
- ✓ Accompagner la fonction parentale.
- ✓ Favoriser l'égalité entre les filles et les garçons.

Ces conditions d'accueil s'inspirent des 10 grands principes pour grandir en toute confiance de la Charte Nationale pour l'Accueil du Jeune Enfant et s'inscrivent dans le référentiel national de la qualité d'accueil du jeune enfant.

C. Axes de travail

1. Assurer la sécurité physique et affective de l'enfant

Répondre aux besoins de sécurité affective de l'enfant favorise un développement harmonieux, une bonne santé globale, et des interactions sociales adaptées.

La démarche de consensus sur les besoins fondamentaux en protection de l'enfance place le besoin de sécurité comme « méta-besoin » intégrant les besoins physiologiques et de santé, le besoin de protection et le besoin de sécurité affective et relationnelle car il conditionne tous les autres besoins qui ne peuvent être satisfaits qu'à condition que la sécurité affective soit assurée. Le besoin essentiel de l'enfant est de se sentir en sécurité physique et en sécurité affective grâce à un adulte disponible et empathique qui comprend et peut nommer ses émotions et ses besoins et sait le réconforter en cas de détresse. Le jeune enfant est totalement dépendant de l'adulte et a besoin que l'adulte soit toujours à proximité et à son écoute pour encourager son exploration tout en le protégeant des dangers.

Un lien d'attachement sécurisant se développe chez l'enfant envers l'adulte qui prend soin de lui par la disponibilité et l'empathie de l'adulte pour l'enfant. En répondant rapidement et manière sensible aux besoins et aux émotions de l'enfant, ce dernier identifie l'adulte comme une base de sécurité vers laquelle il se tourne en cas de danger, d'inconfort ou de détresse et dont il recherche la proximité physique et affective. Par son empathie l'adulte reconnaît, comprend les émotions de l'enfant, ne les rejette pas, ne les banalise pas et y répond de façon adaptée et favorise leur expression.

Ce lien d'attachement entre l'assistant maternel et l'enfant ne vient pas menacer le lien d'attachement avec les parents : il est complémentaire.

Ces éléments favorisent la construction de la sécurité affective de l'enfant, qui lui permet de développer dans les meilleures conditions l'ensemble de ses capacités affectives, sensorielles, motrices et intellectuelles.

L'estime de soi est nécessaire pour l'acquisition de l'autonomie. Les adultes transmettent à l'enfant l'idée qu'il est accepté et estimé pour ce qu'il est. Les assistants maternels valorisent les réalisations et les comportements constructifs.

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le 05/10/2026
ID : 040-200018091-20260928-DEL38_2026-DE

Les assistants maternels favorisent autant que possible une relation de proximité, d'empathie, de tendresse et d'affection avec l'enfant.

Ils sont à l'écoute de ses besoins exprimés.

Ils nomment et parlent de ses émotions.

Ils soutiennent l'enfant dans ses réalisations et ses découvertes et le valorisent pour ses efforts, même minimes.

Ils ont des interactions individuelles régulières avec l'enfant.

Ils s'adressent à l'enfant de façon individuelle (« prénom », « je», « tu »).

Ils se placent à hauteur des enfants.

Les enfants ont libre accès à leur doudou mais il ne remplace la présence et le réconfort de l'adulte.

Ils sont vigilants à accorder de l'attention à tous les enfants en interrogeant leur pratique au regard de stéréotypes sociaux, culturels et de genre.

Ils portent un regard bienveillant, soutenant et positif. Ils prennent le temps de capter individuellement le regard du bébé. Ils cherchent à garder un contact visuel avec l'enfant même quand ils sont à distance physique de lui, en le regardant, en lui souriant…

Ils parlent d'une voix calme. Ils parlent régulièrement à l'enfant (nommer les émotions, décrire ses actions…).

Le portage est encouragé, quand l'enfant en manifeste le besoin les professionnels le prennent dans les bras autant qu'ils le peuvent.

Le contact physique peut aussi être établi avec une main sur l'épaule, le dos...

L'espace de vie garantit des conditions ne mettant pas en danger son intégrité physique. L'aménagement et le matériel sont adaptés à l'âge et aux capacités psychomotrices des enfants.

2. Accompagner les émotions de l'enfant / les pleurs de l'enfant

Le jeune enfant n'est pas en mesure de réguler seul ses émotions (agréables ou désagréables) du fait de l'immaturité de son cerveau. Quelle que soit l'émotion qui l'anime (joie, peur, colère, agacement, tristesse…), son expression est favorisée par l'adulte et non empêchée.

L'adulte est le principal régulateur des émotions de l'enfant. Quand il accueille, comprend et nomme les émotions de l'enfant, les accompagne de façon chaleureuse, il favorise le développement de la compétence émotionnelle de l'enfant, sa capacité à identifier ses émotions

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le 05/10/2026
ID : 040-200018091-20260928-DEL38_2026-DE

et à les réguler. La proximité de l'adulte est particulièrement nécessaire lors de période de vive émotion pour le sécuriser par la parole, le regard et les gestes.

L'assistant maternel parle des émotions, les nomme, les accompagne. Il les accueille sans distinction de genre.

Lorsque l'enfant exprime des émotions désagréables fortes il ne lui dit pas de se calmer, ne minimise pas ses émotions et ne le gronde pas.

Il émet des hypothèses sur ce qu'il peut ressentir, y compris pour les enfants qui ne parlent pas encore.

Il l'accompagne pour l'apaiser par le regard, l'interaction individuelle, le contact physique, le portage, la verbalisation de l'émotion. Si l'enfant rejette la proximité de l'adulte, il reste à distance tout en conservant un lien visuel. L'attention de l'enfant peut aussi être détournée pour atténuer l'intensité de l'émotion.

Lorsque le comportement de l'enfant impacte le groupe l'assistant maternel peut se mettre à l'écart avec lui et si sa sécurité ou celle du groupe est menacée il le contient physiquement dans les bras en lui expliquant pourquoi.

Les raisons qui ont conduit à ces émotions sont discutées avec l'enfant et entre professionnels une fois que l'enfant est apaisé et se sent en sécurité.

L'adulte répond aux pleurs de l'enfant autant que de besoin. Les pleurs sont une alarme qui traduit chez l'enfant un besoin insatisfait. Ce peut être un besoin physiologique (manger, dormir…) ou d'inconfort physique (douleurs dentaires, fièvre…) et/ou psychologique (besoin de sécurité, des bras, stress…). Les pleurs ne sont jamais des caprices ou des tentatives de manipulation de l'enfant.

Face aux pleurs de l'enfant, l'assistant maternel demande à l'enfant ce qu'il ressent.

Il ne cherche pas à faire cesser les pleurs mais à les accompagner, à se montrer présent à l'enfant et sécurisant et à répondre au besoin non satisfait.

Il le prend dans ses bras, dans un climat apaisé et si l'enfant l'accepte.

Il ne cherche pas à interrompre les pleurs avec une tétine ou un doudou. Ils n'ont pas vocation à remplacer la présence affectueuse de l'adulte.

La régulation des émotions viendra progressivement chez l'enfant notamment par imitation des adultes, d'où l'importance pour les adultes de travailler sur la régulation de leurs propres émotions.

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le 05/10/2026
ID : 040-200018091-20260928-DEL38_2026-DE

3. Accompagner les émotions de l'adulte

Accompagner un groupe de jeunes enfants sur une longue période peut être éprouvant pour les professionnels et induire chez eux des sentiments négatifs mais aussi positifs à l'égard des enfants, ainsi qu'une fatigue physique et psychologique. Ces émotions et ces sentiments peuvent rejaillir dans leur attitude. Il est essentiel d'en avoir conscience, d'en parler, d'y réfléchir entre professionnels pour réajuster sa pratique.

Ces démarches d'analyse collectives sont assurées par l'accompagnement de proximité des assistants maternels assuré par la direction (contacts téléphoniques, visites à domicile) et les temps de réunion de pratiques professionnelles en dehors de l'accueil des enfants.

4. Favoriser son autonomie

Favoriser l'autonomie, c'est accompagner l'enfant à faire seul en mettant à profit toutes les situations du quotidien et les activités qui valorisent ses compétences. Il est félicité dans ses tentatives et incité à recommencer.

L'aménagement de l'espace amène l'enfant à choisir ses jeux en fonction de ses envies. L'adulte est présent par sa disponibilité et son regard qui rassure et encourage à faire seul. Il définit également le cadre : car être autonome ne signifie pas faire ce que l'on veut quand on le veut. Les règles de vie sont mises en mots, expliquées et cohérentes.

L'enfant a besoin d'être encouragé dans son développement par la qualité de la présence de l'adulte. Il convient d'éviter les jugements de valeurs et autres interprétations dévalorisantes sur ses actes.

5. Poser le cadre, les repères et les interdits

L'enfant a besoin d'un cadre fourni par l'adulte pour se sentir en sécurité et se développer. Le cadre éducatif permet de donner à l'enfant des repères sécurisants. Il n'a pas pour objet la discipline mais la capacité pour l'enfant à explorer à partir d'une base de sécurité.

L'adulte pose des limites en tenant compte des capacités ou du temps nécessaire, pour un jeune enfant, pour les comprendre et les appliquer.

Les règles varient en fonction du développement de l'enfant. Pour poser des règles, il faut s'assurer d'avoir l'attention de l'enfant et expliquer les raisons des interdits dans un langage adapté à l'enfant en dehors des moments de franchissement des interdits. Si l'enfant ne respecte pas la règle posée, il faut essayer de la reformuler et la répéter sous une autre forme.

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le 05/10/2026
ID : 040-200018091-20260928-DEL38_2026-DE

Lorsque l'enfant ne répond pas aux règles, limites et interdits, la punition (paroles dévalorisantes, coin, isolement…) est proscrite par la loi, elle est contre-productive et défavorable à l'enfant.

En revanche, quand l'adulte est empathique, évoque le comportement attendu, propose des solutions et des alternatives, le comportement de l'enfant tend à se modifier progressivement. Le renforcement positif permet de favoriser une bonne réponse aux cadres posés.

L'enfant ne fait pas de caprices. Dans ses colères, il exprime un besoin frustré, et une difficulté à contrôler ses émotions et sa frustration.

Les assistants maternels respectent le besoin d'exploration de l'enfant. L'aménagement des espaces intérieurs et extérieurs et les propositions faites à l'enfant sont réfléchies en ce sens.

Les postures des professionnels sont en cohérence face aux interdits pour que l'enfant puisse faire confiance aux adultes et être sécurisé (au domicile, en ateliers collectifs).

Les professionnels formulent un interdit préférentiellement de façon affirmative plutôt que négative.

6. Développer sa personnalité et sa créativité – l'éveil à la variété environnementale – les arts et les cultures

Le développement de l'enfant se fait par étapes successives qui permettent l'intégration de nouvelles acquisitions. Ce processus est fait de tentatives, d'échecs et de succès qui nécessitent l'encouragement par l'adulte. A l'inverse, des attentes trop fortes ou trop impatientes peuvent générer des difficultés ou des situations anxiogènes. En situation d'échec, l'enfant ne se sent pas reconnu dans le regard de l'adulte, se sent déstabilisé par la crainte de perdre son estime.

L'enfant a besoin de jouer pour s'évader dans un espace imaginaire qui permet de reculer les contraintes du réel : il invente, imite, transpose ses ressentis dans le jeu afin de mieux les appréhender. En jouant librement, il crée son monde intérieur en fonction de ses capacités, ses désirs et ses besoins.

L'adulte est garant du respect et du développement de chaque enfant. Les assistants maternels observent les besoins et comportements de chacun pour proposer des activités adaptées, tout en conciliant les contraintes et exigences du quotidien.

Les assistants maternels favorisent la découverte d'une variété d'environnements (naturels, urbains, sociaux…), de matières et de textures.

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le 05/10/2026
ID : 040-200018091-20260928-DEL38_2026-DE

L'éveil à la variété environnementale encourage le développement global et permet de développer chez l'enfant l'émotion esthétique face au mouvement des choses et du monde. Regarder un arbre, les oiseaux, toucher la pelouse… sont tout autant d'expériences de nature esthétique pour un jeune enfant.

Le contact direct avec la nature fait partie du quotidien des enfants au sein de la crèche familiale.

L'espace extérieur est le prolongement de l'espace intérieur. Les espaces verts avoisinants sont des lieux d'exploration pour l'enfant.

En intérieur les assistants maternels invitent les enfants à prendre soin des plantes, insectes ou autres animaux. Les éléments naturels de différentes matières et textures sont introduits (châtaignes, feuilles, sable…). Ils proposent des ateliers créatifs avec ces éléments naturels. Ils invitent les enfants à observer l'extérieur (les oiseaux…).

En extérieur, les enfants bénéficient quotidiennement des temps en plain air. Les conditions météorologiques ne sont pas un obstacle, hors alerte spécifique. Les repas peuvent être servis dehors. Les assistants maternels laissent les enfants expérimenter et se salir.

Les professionnels mobilisent une variété de pratiques culturelles et artistiques, en favorisant la pratique des enfants autant que les capacités de découverte et d'émerveillement (au sein des domiciles et en atelier collectif).

Dans tous les espaces de vie des enfants, dans l'accueil individuel au sein des domiciles et au sein des ateliers collectifs, des livres adaptés à l'âge des enfants sont mis à disposition, en libre accès, à hauteur d'enfant.

La diversité des pratiques artistiques est valorisée, les échanges interculturels permettent à l'enfant de construire sa place dans un monde qu'il découvre.

Les interventions d'éveil culturel lors des ateliers collectifs, les évènements festifs organisés (dans le cadre du projet d'éveil culturel de la crèche familiale) favorisent la participation d'artistes et l'éveil aux arts et aux cultures. Les parents, fratries, familles peuvent y être conviés.

Les assistants maternels guident l'enfant dans la découverte du livre, racontent une histoire, utilisent le livre pour faire lien avec les familles.

Ils accompagnent l'enfant dans l'exploration de différentes pratiques artistiques (peinture, modelage, collage, construction…) utilisant différentes matières (lisses, rugueuses…).

Ils introduisent de la musicalité dans les temps de présence de l'enfant (chansons, comptines, jeux de doigts…).

Ils proposent des musiques d'autres cultures, d'autres variétés ou d'autres langues.

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le 05/10/2026
ID : 040-200018091-20260928-DEL38_2026-DE

Les enfants explorent et manipulent des instruments de musique.

Les assistants maternels accompagnent les enfants dans le mouvement. Ils peuvent proposer des jeux d'imitation, déguisement, temps d'éveil moteur qui peuvent passer par la danse.

7. Sensibiliser à l'exposition aux écrans

L'exposition aux écrans est défavorable au développement cognitif et aux apprentissages des très jeunes enfants : elle peut réduire la qualité et la fréquence des interactions adulte-enfant et perturber l'exploration et le jeu de l'enfant. Dans certains cas, l'exposition massive aux écrans peut être également associée à des comportements d'inattention et d'agitation et à un retard de langage.

Les professionnels travaillent avec deux objectifs complémentaires : ne pas avoir recours aux écrans avant les 3 ans de l'enfant et sensibiliser les familles qui y ont recours.

Les enfants ne sont pas exposés aux écrans (télévision, tablette, smartphone…) avant l'âge de 3 ans, que ce soit de manière directe ou indirecte.

Les assistants maternels n'utilisent pas de téléphone en présence des enfants, sauf urgence particulière.

Ils peuvent utiliser les écrans pour prendre des photos et des vidéos pendant la période de familiarisation, en précisant aux parents qu'il s'agit d'un usage limité, et pour des évènements ou des observations, de façon ponctuelle, dès lors que l'accord écrit des parents a été recueilli.

Les professionnels sensibilisent les parents aux effets des écrans avant 3 ans. Ils leur rappellent les recommandations quant à l'exposition des enfants aux écrans « pas d'écrans avant 3 ans ». Ils sensibilisent les parents au fait qu'au delà de 3 ans, les écrans sont à éviter pendant les repas et dans la pièce où l'enfant dort et avant l'endormissement. Tout usage doit rester occasionnel, limité à des contenus de haute qualité éducative et constituer un support de relation et d'échange impliquant un accompagnement de l'adulte, qui évoque avec l'enfant le contenu visionné, le comment et l'explique.

8. Tisser des liens avec les autres, les interactions entre enfants

L'accueil des jeunes enfants en petit groupe chez les assistants maternels et en plus grand groupe dans le cadre des ateliers collectifs permet aux enfants d'entrer naturellement et progressivement en relation avec des pairs et de développer leurs capacités sociales.

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le 05/10/2026
ID : 040-200018091-20260928-DEL38_2026-DE

Dès que les enfants deviennent plus mobiles, les interactions entre eux apparaissent sous deux formes : des conflits autour des jouets activés par les autres, et des imitations de jeux moteurs ou des jouets. Ces deux types d'interaction qui paraissent opposés puisque l'un conduit à des cris, des pleurs, des coups, et l'autre à des rires partagés, sont pour autant l'expression du même processus d'imitation qui permet aux jeunes enfants de découvrir l'autre en s'identifiant à lui, à « être lui » en faisant la même action ou en lui prenant l'action qu'il a sur un jouet.

Quand l'imitation est possible, cela conduit à des émotions agréables partagées. Dans le as contraire, c'est un conflit, qui n'est pas de l'agressivité comme on pourrait l'observer chez l'adulte, mais plutôt de « l'imitation empêchée ».

Le jeune enfant n'est pas égoïste ni méchant : il n'est pas encore capable de comprendre pleinement les désirs et les besoins de l'autre.

Les conflits ne sont pas gérés de manière stricte et punitive, cette attitude est proscrite par la loi.

Les assistants maternels favorisent des ensembles de plusieurs jeux identiques pour faciliter l'imitation des enfants et diminuer les conflits.

Quand un enfant veut le jeu de l'autre, ils ne formulent pas de reproche mais expliquent et cherchent une solution avec l'enfant (« je vois que tu veux faire comme… mais lui a encore envie de jouer, alors on va chercher comment faire »).

Ils réagissent avec calme et rappellent la règle et l'interdit.

Ils montrent comment agir autrement et nomment l'émotion de l'enfant.

Quand l'enfant a un comportement adapté au cours du conflit (demande avec les mots, n'arrache pas…), ils relèvent et encouragent ce comportement.

La socialisation est d'abord le fruit d'un échange de qualité entre l'enfant et l'adulte. Il évolue dans sa relation à l'autre de façon progressive.

Ce processus se manifeste au début par des interactions comportementales qui permettent d'expérimenter les échanges avec ses pairs. L'acquisition du langage est une étape essentielle permettant des échanges plus élaborés.

Le lieu d'accueil, en tant que relais choisi par les parents, contribue à élargir l'environnement quotidien de l'enfant.

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le 05/10/2026
ID : 040-200018091-20260928-DEL38_2026-DE

9. Favoriser le développement du langage

Les professionnels s'adressent à l'enfant, communiquent avec lui, quel que soit son âge, et prennent le temps de l'interaction, qu'elle soit langagière ou pré-langagière : ils sont à l'écoute des intentions verbales et non-verbales de communication de l'enfant.

Ils suivent l'enfant dans le cours de ses fantaisies pré-verbales ou verbales, partagent le plaisir du langage et l'encouragent à développer son expression et son imaginaire.

Le langage s'acquiert dans l'interaction et tous les enfants ne sont pas égaux en termes de modalités d'échange.

Les assistants maternels parlent régulièrement avec l'enfant. Ils s'expriment dans un langage riche, précis, construit, au vocabulaire varié, adapté à l'âge de l'enfant et à son développement, leur expliquent les termes nouveaux et s'abstiennent de parler de lui à la troisième personne ou d'employer un langage enfantin.

Ils parlent avec l'enfant de façon individuelle et les regardent dans les yeux.

Ils parlent des émotions à l'enfant de façon à encourager leur langage, leur empathie, l'expression de leurs émotions et les comportements d'entraide (exemple : raconter une histoire et parler des émotions des personnages).

Ils évoquent les évènements passés ou à venir : ce que l'on a fait, ce que l'on va faire. Ils nomment les objets qui environnent l'enfant.

Ils stimulent l'expression de l'enfant, lui posent des questions, l'invitent à raconter.

Ils encouragent les enfants à s'exprimer avec des mots quand ils en sont capables, plutôt qu'avec des gestes.

Ils s'intéressent aux histoires que racontent les enfants. Ils les invitent à développer, les aident à complexifier. Ils les suivent dans le cours de leur imaginaire.

Pour accompagner le langage, ils insistent également sur l'aspect mélodique.

Les assistants maternels encouragent le contact des enfants à plusieurs langues dont leur langue d'origine.

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le 05/10/2026
ID : 040-200018091-20260928-DEL38_2026-DE

10. Accompagner les comportements dits préoccupants

De façon générale, certains enfants présentent des comportements qui peuvent être perturbants et préoccuper les adultes : pleurs continus, agitation, retrait… Dans tous les cas, les professionnels favorisent un temps renforcé d'interaction individuelle, affectueuse avec l'enfant et une posture de renforcement constructif (se concentrer sur ce qu'il fait de satisfaisant, etc…)

Un projet d'observation spécifique permet de repérer les éventuels déclencheurs du comportement dit difficile et de renforcer positivement les comportements adaptés.

Les assistants maternels invitent les enfants à les aider, à les faire participer, à leur donner des responsabilités pour éviter ces comportements dits préoccupants.

Ils n'attribuent pas à l'enfant des qualificatifs (surnoms, adjectifs…) qui fixent une image négative de lui.

Ils accompagnent les parents dans le renforcement constructif.

Les manifestions d'agressivité du tout jeune enfant sont associées à l'immaturité de son cerveau. L'agressivité observable chez le jeune enfant n'est pas intentionnelle et n'a pas les mêmes enjeux que l'agressivité de l'adulte, la relation à l'autre n'étant pas mature chez l'enfant. Les comportements dits agressifs des enfants peuvent être une source d'inquiétude et de stress pour les professionnels comme pour les parents notamment les morsures. Les morsures sont des manifestions en réponse, dites réactives, quand l'enfant réagit au comportement de l'autre qu'il a perçu comme une menace. Elles peuvent être aussi des manifestions dites en initiative ou proactives, qui s'expriment pour atteindre un but ou pour satisfaire une envie, qui traduisent une difficulté à entrer en contact avec l'autre par l'imitation.

En cas de comportement dit agressif les assistants maternels rappellent calmement à l'enfant la règle et le comportement attendu, interrogent et nomment les émotions qu'il peut ressentir, et proposent des solutions pour agir autrement.

Quand un enfant manifeste de façon régulière des comportements dits agressifs, ils commencent par observer l'enfant et l'environnement pour comprendre ce qui se joue. Des temps d'observation professionnelle sont mis en en place et sont analysés en équipe. Le lien est fait avec les parents, partenaires de l'accueil.

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le 05/10/2026
ID : 040-200018091-20260928-DEL38_2026-DE

11. Repérer des situations de handicap et des troubles du neurodéveloppement

Les professionnels de l'accueil sont sensibilisés à l'importance du repérage précoce du handicap et des troubles du neurodéveloppement (TND). Leur rôle de repérage se distingue de la démarche de diagnostic dévolue aux professionnels de santé.

Les parents font partie intégrante du processus de repérage : ils sont associés à chaque étape, et leur accord est recherché pour toute démarche. Les différents professionnels de la crèche familiale (assistants maternels, direction, psychologue, RSAI) sont associés pour accompagner les échanges.

L'observation professionnelle de l'enfant est le support premier de la communication avec les parents. Les professionnels sont accompagnés dans cette communication.

Ces enfants ont des besoins éducatifs particuliers qui doivent être compris et pris en compte afin d'assurer leur inclusion.

Les professionnels occupent une place centrale dans le repérage de situation de handicap et des TND. Néanmoins, seuls les médecins peuvent poser un diagnostic : l'observation des professionnels de l'accueil permet de repérer des signes inhabituels du développement qui conduisent à discuter en équipe (direction, RSAI, psychologue) et avec les parents d'une orientation vers un professionnel spécialisé.

Les professionnels s'abstiennent de poser des mots (autiste, hyperactif…) auprès des familles en l'absence de diagnostic.

Les temps de réunions de pratiques professionnelles, les temps de formation dédiés au repérage des TND et l'accès à de la documentation professionnelle (générale, grilles dédiées au repérage…) permettent d'accompagner l'ensemble de l'équipe dans le repérage précoce des situations de handicap et des TND.

Les parents font partie intégrante du processus de repérage des situations de handicap et des TND. Un échange graduel avec accompagnement et orientation des parents à chaque étape est mis en place. Ils peuvent être associés aux observations, et les professionnels échangent avec eux vis-à-vis des comportements qui suscitent des questionnements, sur le comportement et les habitudes de l'enfant à la maison.

La Protection Maternelle et Infantile (PMI) peut être mobilisée en appui des professionnels en renforçant l'observation, en rencontrant l'enfant et ses parents en dehors de la crèche familiale, avec l'accord des parents.

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le 05/10/2026
ID : 040-200018091-20260928-DEL38_2026-DE

12. Sensibiliser à la notion de pudeur

Les professionnels n'attendent pas de l'enfant qu'il acquiert la notion de pudeur avant 3 ans.

Ils répondent aux questions de l'enfant sur le corps et sur les parties génitales. Ils sont sensibilisés au fait que l'enfant explore son corps par le toucher et que cela n'a pas à être réprimé. Ils expliquent sur un ton neutre et bienveillant à l'enfant qu'il a le droit de toucher toutes les parties de son corps mais que pour celles plus sensibles, il est préférable de le faire lorsqu'il est seul.

Les professionnels expliquent à l'enfant que c'est à lui de décider s'il est d'accord pour qu'on le touche, et veillent à demander son consentement quand ils réalisent des soins d'hygiène.

13. Favoriser l'égalité entre les filles et les garçons

Les enfants ont besoin d'être valorisés pour leurs compétences personnelles et non en fonction des rôles habituellement attribués à chaque genre**.** Il est nécessaire de veiller à ce que les petites filles et les petits garçons soient encouragés, de la même manière, à aller vers les activités qui suscitent leur intérêt, sans être freinés dans leur développement.

En effet, les stéréotypes sexués limitent le développement et la créativité des enfants. Leur imposer des modèles de conduite bloque leur imagination et leur spontanéité, nuit à leur bien-être dans la mesure où ils réduisent leur estime de soi et limitent leur ambition.

L'ensemble de l'équipe de la crèche familiale veille au respect de chacun.